



COLLOQUE

TEMPS JUDICIAIRE, TEMPS MÉDIATIQUE: DEUX RÉALITÉS IRRÉCONCILIABLES?

26 mars 2024

Centre Panthéon Salle Goullencourt

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (PLACES LIMITÉES) - PLUS D'INFOS
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)

Le [Master 2 Communication et sociologie du droit](#) et de la justice organise son colloque annuel le mardi 26 mars 2024 sur le thème « **Temps judiciaire, temps médiatique: deux réalités irréconciliables?** »

Le temps du procès et le temps des médias ne sont pas les mêmes.

Ce décalage, qui est accentué par les réseaux sociaux, conduit parfois à penser que le « procès médiatique » l'emporterait dans la société sur le véritable procès, le procès judiciaire.

Pour explorer ce phénomène, qui préoccupe aujourd'hui les acteurs du procès, les étudiants du Master 2 ont conçu leur colloque autour de quatre axes.

Après une mise en perspective historique du sujet, seront tour à tour envisagés les enjeux juridiques puis les enjeux médiatiques de cette double temporalité.

L'influence de cette double temporalité sur l'évolution de la formation et des pratiques professionnelles sera ensuite abordée.

Enfin, le colloque examinera la question, sous l'angle de ce double temps judiciaire et médiatique, de l'ouverture des procès au public.

Programme :

> Accueil des participants : 13h30

13h45 : Mot d'accueil de Cécile PÉRÈS, professeur de droit privé à l'Université Paris-Panthéon-Assas, directrice du Master 2 Communication et sociologie du droit et de la justice

14h : Propos introductifs de Fabrice d'ALMEIDA, professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas, Directeur du [Master 2 Médias et](#)



mondialisation (IFP)

> **14h20 : Première table-ronde: Les enjeux juridiques de la dualité temps judiciaire - temps médiatique**

Intervenants : Pauline LE MONNIER DE GOUVILLE, maître de conférences à l'Université ParisPanthéon-Assas, et Edouard VERNY, professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas

> **14h55 : Deuxième table-ronde: Les enjeux médiatiques de la dualité temps judiciaire - temps médiatique**

Intervenants : Valérie de SENNEVILLE, grand reporter aux Échos, Thuy-Mi VU, consultante en communication judiciaire chez Havas Legal & Litigation, et Céline CLÉMENT-PETREMAN, directrice conseil chez Vae Solis

> **15h50 : Troisième table-ronde : L'influence sur l'évolution des formations et des pratiques professionnelles**

Intervenants: Maxime DOLIVEUX, magistrat et enseignant à l'ENM, et Tom MICHEL, avocat au barreau de Paris

> **16h25 : Quatrième table-ronde: L'ouverture des procès au public**

Intervenants: Sandrine ZIENTARA-LOGEAY, présidente de chambre à la Cour de cassation, directrice du service de documentation, des études et du rapport, et Victor Hamon, responsable communication de la Direction des services judiciaires au ministère de la Justice

> **17h00: Propos conclusifs de Guillaume DIDIER, président France de Forward Global et associé DGM Conseil**

S'inscrire (places limitées).

Programme